

ORDONNANCE MODIFICATIVE
réglant le service de la cour d'appel de Bruxelles
pour l'année judiciaire
2020-2021

Nous, **Laurence Massart**, premier président de la cour d'appel de Bruxelles,

Assistée de **Petra Plas**, greffier-chef de service de notre cour ;

Vu :

- les dispositions du Code judiciaire relatives à l'organisation judiciaire, et plus particulièrement les articles 99ter, 106 à 113, 316 et 318 ;
- l'article 84 de la loi du 19 octobre 2015 ;
- l'arrêté royal du 17 janvier 2001 fixant le règlement particulier de la cour d'appel de Bruxelles (M.B. du 26 janvier 2001);
- la loi du 15 juin 1935 sur l'emploi des langues en matière judiciaire ;
- notre ordonnance du 1^{er} juillet 2020 réglant le service de la cour d'appel de Bruxelles pour l'année judiciaire 2020-2021 ;
- les nécessités du service;

Après avoir pris l'avis du

- procureur général près notre cour,
- greffier en chef de notre cour;

MODIFIONS l'ordonnance du 1^{er} juillet 2020 qui règle le service pour l'année judiciaire 2020-2021 comme suit :

SECTION CIVILE

5^{ème} chambre (néerlandais)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Sabine Gadeyne, président de chambre,
- Bart Veeckmans, président de chambre,
- Martine Dams, conseiller,
- Frank Gillijns, conseiller,
- Karel Van Herck, magistrat suppléant,
- Stephan De Cooman, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siégera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
jeudi	9h	4S/4S	0.21	Veeckmans		
jeudi	9h30	1S/4S	0.21	Veeckmans	Gillijns	Van Herck
jeudi	9h30	3S/4S	0.21	Veeckmans		
jeudi	13h30	1S/4S	0.21	Veeckmans of Gadeyne	Gillijns	Van Herck
jeudi	13h30	3S/4S	0.21	Gillijns		

vendredi	9h	3S/3S	0.21	Dams
vendredi	13h30	3S/3S	0.21	Gadeyne

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du jeudi à 9 heures.

Madame Sabine Gadeyne et Monsieur Bart Veeckmans, présidents de chambre, sont désignés pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

18^{ème} chambre F (français)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Mireille Salmon, président de chambre,
- Hamida Reghif, conseiller,
- X,
- Alain Monin, greffier,

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siégera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
jeudi	9h	3S/3S	0.20	Salmon		
jeudi	9h30	3S/3S	0.20	Salmon	Reghif	X
jeudi	14h	2S/3S	0.20	Reghif		
vendredi	9h	2S/3S	0.20	Salmon		

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du jeudi à 9 heures.

Madame Mireille Salmon, président de chambre, est désignée pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

A partir du 1^{er} octobre 2020, les modifications suivantes sont apportées en ce qui concerne la 18^{ème} chambre F (français):

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Mireille Salmon, président de chambre,
- Hamida Reghif, conseiller,
- Caroline Verbruggen, conseiller,
- Alain Monin, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siégera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
jeudi	9h	1S/4S	0.20	Salmon	Reghif	Verbruggen
jeudi	14h	3S/3S	0.20	Reghif		
vendredi	9h	3S/3S	0.20	Salmon		

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du jeudi à 14 heures.

Madame Mireille Salmon, président de chambre, est désignée pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

A partir du 1^{er} janvier 2021, les modifications suivantes sont apportées en ce qui concerne la 18^{ème} chambre F (français):

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Mireille Salmon, président de chambre,
- Hamida Reghif, conseiller,
- Caroline Verbruggen, conseiller,
- Alain Monin, greffier,

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siégera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
lundi	9h	1S/4S	1.31	Salmon	Reghif	Verbruggen
lundi	14h	3S/3S	1.31	Salmon		
mardi	9h	3S/3S	1.31	Reghif		

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du lundi à 14 heures.

Madame Mireille Salmon, président de chambre, est désignée pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

20^{ème} chambre (néerlandais)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Johan Boon, président de chambre,
- Bart De Temmerman, conseiller,
- X,
- Leen Hebbelijck, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siégera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
lundi	9h	3S/3S	0.F	Boon		
lundi	14h	3S/3S	0.F	De Temmerman		

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du lundi à 9 heures.

Monsieur Johan Boon, président de chambre, est désigné pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

21^{ème} chambre N (néerlandais)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Anne-Marie Witters, conseiller, président de chambre ff.,
- Anton De Clerck, greffier.

Cette chambre est une chambre de conciliation des parties :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège
mercredi	14h00	en fonction des nécessités du service	1.32	Witters

SECTION FAMILLE/JEUNESSE

SECTEUR FAMILLE :

42^{ème} chambre (chambre de la famille - néerlandais)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Patrick Senaeve, président de chambre, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Joëlle Danckaerts, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Veerle Aelbrecht, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Hilde Coeymans, greffier,
- Kristof Rottiers, greffier.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siègera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
lundi	9h	1S/3S	0.24	Aelbrecht		
mardi	9h	3S/3S	1.35	Senaeve		
mardi	9h30	3S/3S	1.35	Senaeve	Danckaerts	Aelbrecht
mardi	14h	2S/3S	1.35	Senaeve		
mardi	14h	1S/3S	1.35	Aelbrecht		
jeudi	9h	1S/2S	0.28	Danckaerts		
jeudi	9h à 10h30	1S/2S	0.28	Danckaerts		

A partir du 5 novembre 2020.

Sauf en raison d'autres nécessités de service, cette chambre siègera comme suit :

Jour	Heure	Rythme	Salle	Composition du siège		
lundi	9h	1S/3S	0.24	Aelbrecht		
mardi	9h	3S/3S	1.35	Senaeve		
mardi	9h30	3S/3S	1.35	Senaeve	Danckaerts	Aelbrecht
mardi	14h	2S/3S	1.35	Senaeve		
mardi	14h	1S/3S	1.35	Aelbrecht		
jeudi	9h	1S/2S	0.28	Danckaerts		

Les audiences d'audition de mineurs se tiennent en sus des audiences reprises ci-dessous à un horaire à convenir selon les nécessités du service

Les affaires de sa compétence y seront introduites à l'audience à conseiller unique du mardi à 9 heures.

Monsieur Patrick Senaeve, président de chambre, est désigné pour nous remplacer en cas d'empêchement légal dans notre chef pour attribuer les affaires de la compétence de cette chambre à ladite chambre siégeant à trois conseillers.

SECTEUR JEUNESSE :

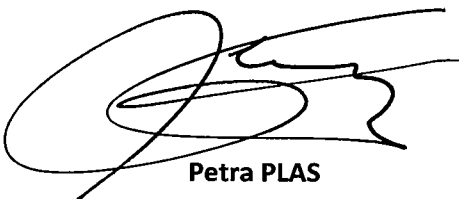
36^{ème} chambre (dessaissements – néerlandais)

Font partie du siège habituel de cette chambre :

- Patrick Senaeve, président de chambre, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Stefaan Janssens, président de chambre,
- Geert De Coninck, conseiller,
- Dominique Degreef, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Joëlle Danckaerts, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Joëlle Van Ex, conseiller,
- Bruno De Gryse, conseiller,
- Veerle Aelbrecht, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse,
- Frank Gillijns, conseiller, juge d'appel de la famille et de la jeunesse f.f.,
- Kristof Van Impe, conseiller,
- Kaatje Batselier, greffier.

Cette chambre siègera, en fonction des nécessités du service, à un des moments où la 13^{ème} chambre tient habituellement ses audiences.

Fait à Bruxelles, en notre cabinet, au Palais de Justice, le 23 juillet deux mille vingt



Petra PLAS



Laurence MASSART